



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 18 septembre 2020

Convocation des conseillers :

le 18 septembre 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 25 septembre 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Echevins, Mandy Ragni, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Mike Hansen, Conseillers, Christian Weis, Echevin, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Luc Theisen, Catarina Simões, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Jean Tonnar, Luc Majerus, Luc Majerus, Jeff Dax, Jeff Dax, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 11.3.2. Devis - Immeuble place Boltgen, 2 aménagement locaux commerciaux; décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis complémentaire d'un montant de 50 000 € concernant le projet « Immeuble place Boltgen, 2 - aménagement locaux commerciaux »;

Considérant que le devis initial de 300 000 € a été voté en date du 12.05.2017;

Considérant qu'un premier devis complémentaire de 165 000 € a été voté en date du 29.03.2019;

Considérant qu'un premier devis complémentaire de 40 000 € a été voté en date du 10.04.2020;

Considérant que le crédit afférent est inscrit à l'article 4/612/221312/17090 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2020;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi communal, tel que modifiée, et la loi du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19,

**approuve
à l'unanimité**

le devis complémentaire de 50 000 € concernant le projet « Immeuble place Boltgen, 2 - aménagement locaux commerciaux ».

en séance

date qu'en tête